

Le conseil départemental lance son nouveau site Internet, au service des Loir-et-Chériens

Inscrite dans le projet de mandat Loir-et-Cher 2021-2028, la refonte complète de l'écosystème web du conseil départemental vient de se concrétiser. Cette nouvelle interface vise à renforcer l'accessibilité et la lisibilité des services du département aux habitants. L'environnement web de la collectivité est ainsi rationalisé et www.departement41.fr trouve sa place de site unique, central, tourné vers les Loir-et-Chériens.

Action phare du projet de mandat « Loir-et-Cher en action », le [site Internet du département](http://www.departement41.fr) a, depuis la mi-septembre, fait peau neuve. Si le nom de domaine reste le même – **departement41.fr** –, une [refonte de l'interface](#), tant sur le fond que sur la forme, a été réalisée, afin de proposer aux Loir-et-Chériens un site qui répond au mieux à leurs besoins en termes d'informations et de services. Departement41.fr offre donc désormais :

- Un design plus épuré et une navigation plus fluide ;
- Un accès simplifié aux informations et aux démarches administratives, avec une approche claire et pratique ;
- Une meilleure valorisation de l'offre culturelle et de loisirs, plus visible et plus attractive (agenda des événements culturels, sorties nature, découverte, etc.) ;
- Une plus grande mise en avant de l'actualité, renforçant ainsi l'attractivité du Loir-et-Cher grâce à une nouvelle rubrique d'actualités en page d'accueil ;
- Une expérience intuitive, fluide, pédagogique et accessible à tous.

Pour enrichir cette démarche, un agent conversationnel (*chabot*), est intégré afin de guider les utilisateurs et répondre instantanément à leurs questions.

Ce nouveau site héberge les actualités de la collectivité, les dispositifs et services proposés aux citoyens, l'agenda des événements en Loir-et-Cher. Il favorise une mise en contact rapide avec les services du département afin de répondre aux attentes des Loir-et-Chériens.

Une même porte d'entrée vers trois autres sites du département

Autre nouveauté, culture41.fr évolue et se scinde en deux sites spécifiques :

- **lecture41.fr**, dédié aux actualités de la médiathèque départementale (l'agenda des sorties ainsi que l'actualité culturelle seront, eux, à retrouver sur departement41.fr) ;
- **archives41.fr**, qui regroupera, à partir de novembre 2025, toutes les actualités concernant les archives départementales. En attendant l'ouverture de ce site, ces dernières restent hébergées sur culture41.fr.

Les liens vers ces deux sites, ainsi que **assistantsmaternels41.fr** – qui fera lui aussi peau neuve –, seront notamment à retrouver sur departement41.fr. La plateforme **mesdemarches.departement41.fr** reste quant à elle active afin que les Loir-et-Chériens puissent continuer d'effectuer leurs démarches en ligne (demande de chèque sport-culture, d'allocation personnalisée d'autonomie, etc.), toute sécurité.

« Toutes les politiques menées par le département, aussi innovantes soient-elles, doivent s'appuyer sur une communication efficace et s'inscrire dans une véritable démarche de modernisation. La refonte complète du site Internet du conseil départemental permet ainsi aux Loir-et-Chériens de disposer d'un outil intuitif, interactif et accessible. Véritable vitrine numérique du département, ce site permet de suivre en quelques clics les actualités du territoire, les politiques mises en œuvre et favorisera une mise en contact rapide avec les services du département. Ce projet marque une évolution majeure, vers un site serviciel moderne, performant et en adéquation avec les besoins quotidiens des Loir-et-Chériens », explique Philippe Gouet.